

Communiqué

Le 9 novembre 1994

N° 223

M. OUELLET SE RÉJOUIT DE LA SIGNATURE PAR BOMBARDIER ET SNC-LAVALIN D'UN CONTRAT EN MALAISIE

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a assisté aujourd'hui à la signature d'un accord d'une valeur de 939 millions de dollars entre le groupe malaysien Renong et un consortium canadien composé de Bombardier et SNC-Lavalin pour la construction d'un système de transport-passagers à grande vitesse à Kuala Lumpur, en Malaisie.

«La conclusion de ce contrat démontre que les compétences et les équipements du Canada dans le secteur des transports jouissent d'une excellente réputation sur les marchés mondiaux, a déclaré M. Ouellet. Dans ce secteur, les produits canadiens se comparent sur tous les plans — y compris coût, qualité et fiabilité — à ce qu'il y a de mieux dans le monde.»

L'accord a été signé par M. Laurent Beaudoin, président du Conseil et chef de la Direction de Bombardier, M. Jacques Lamarre, président du Groupe Transports de SNC-Lavalin et Dato'Wira Halim Saad, président de Renong Berhad.

Selon les estimations de SNC-Lavalin et de Bombardier, ce projet créera plus de 1 500 années-personnes d'emploi en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec. De plus, il engendrera des contrats de sous-traitance dont profiteront d'autres entreprises canadiennes. SNC-Lavalin et Bombardier prévoient aussi que le contrat ouvrira la porte à d'autres occasions d'affaires dans la région.

Société à capital ouvert employant plus de 15 000 personnes, Renong poursuit des activités dans les secteurs de l'infrastructure, de l'ingénierie, des services financiers, des télécommunications, du pétrole et du gaz, de l'hôtellerie et de la restauration.

